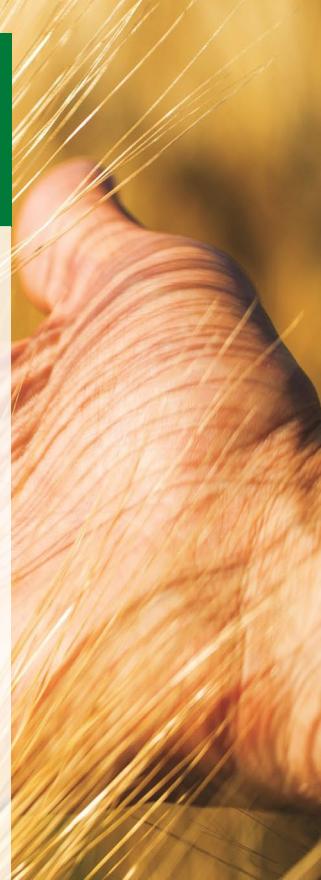


## Traitement de semences orge d'hiver

**Systiva®**

## Le 1<sup>er</sup> traitement de semences qui protège du semis jusqu'à la dernière feuille, et ÇA CHANGE TOUT !

- Efficace contre les **maladies de la semence** : Helminthosporiose, M. Nivale, charbon nu
  - Efficace contre les **maladies foliaires** : rhynchosporiose, oïdium, rouille naine
  - Pleine **expression du potentiel**
  - Baisse de l'**IFT**
  - **Meilleure résilience** (froid...) et **meilleur développement** de la culture

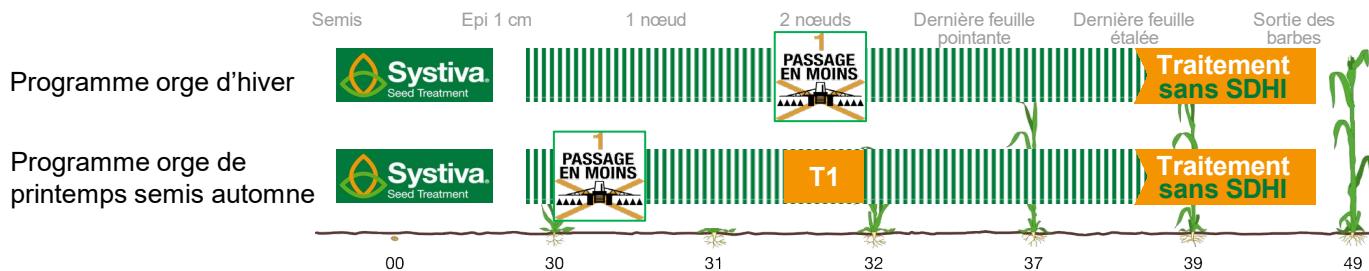


**Systiva®, la nouvelle référence efficacité rhynchosporiose en sortie d'hiver**



Expérimentation 2022 (Liniex 36) menée sans traitement foliaire – RGT Planet – photo prise le 25/04/2022

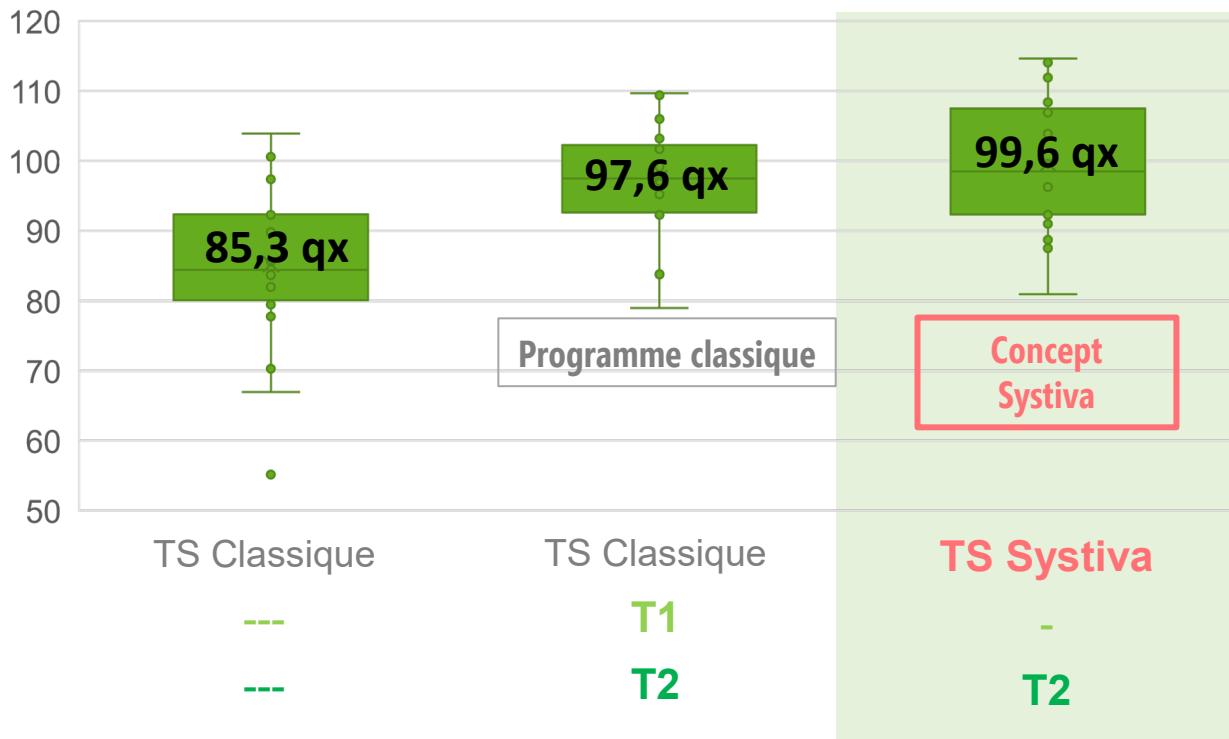
**Systiva® contribue à de nouveaux itinéraires sur orges d'hiver et orges de printemps semées en hiver en supprimant le premier traitement fongicide**



# Systiva® permet l'expression du potentiel grâce aux contrôles des maladies de l'orge et à une meilleure implantation

## Concept Systiva® vs Programme classique T1 + T2 foliaire – Orie d'hiver

Rendement (qx/ha) – 20 essais 2021



## Qu'est-ce que SYSTIVA® ?

AMM	N° 2140051
Composition	333 g/L Xemium®*
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences
Cultures et usages autorisés	<b>ORGES :</b> Maladies de la semence : fusariose, helminthosporiose (D. Gramineum), charbon nu (OH uniquement) Maladies foliaires : helminthosporiose (D. Teres), rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, ramulariose
Dose autorisée	0,15 L/q (pour 140 Kg/ha, 70 g s.a./ha)

\*nom d'usage de la substance active fluxapyroxad.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détentrice d'homologation : BASF France SAS—Division Agro. ® Marque déposée BASF. Premis® 25 FS - AMM n°2100002 - 25 g/L triticonazole - orge : fusariose et charbon nu : 0,2 L/q. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Réf : REF. 104CFFE0522R – Mai 2022

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

**0 800 100 299** Service & appel gratuits

### Protection de l'utilisateur

**Pendant le chargement du semoir et son nettoyage :** Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1, protection respiratoire certifiée P2 minimum, lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166, bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3, blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB) porté sur le vêtement de travail pendant la phase de chargement.

**Pendant le semis :** Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) en cas d'intervention sur le semoir, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1.

Systiva® : SGH07 - SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H362 : Peut être nocif pour les bêbés nourris au lait maternel. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Premis® 25 FS : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.**  
**AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**